



Mairie d'Allos

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

04260

Téléphone : 04 92 83 18 00

Télécopie : 04 92 83 18 07

Affaire suivie par : Sébastien TORRECILLAS
sebastien.torrecillas@mairie-allos.fr

REÇU LE 31 MAI 2024

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID : 004-200068625-20240625-2024_04_20-DE

Allos, le 24 mai 2024

Monsieur Maurice LAUGIER
Président de la Communauté des Communes Alpes
Provence Verdon
ZA 97 chemin des Iscles
04170 Saint André Les Alpes

Objet : Demande de prorogation du délai accordé pour la subvention au titre du « Projet AàP "Forêts" 2022 ».

Monsieur le Président,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de solliciter une prolongation d'un an de la subvention accordée à la commune d'Allos dans le cadre du projet « Projet AàP "Forêts" 2022 ».

En effet, des intempéries exceptionnelles ont frappé notre commune le 1er décembre 2023, causant d'importants dégâts sur les infrastructures locales. Face à cette situation d'urgence, de nombreux travaux de réparation des voiries et des infrastructures communales ont dû être engagés immédiatement, incluant également des interventions sur le réseau d'assainissement.

Ces événements imprévus ont mobilisé une grande partie des ressources financières de la commune, retardant ainsi la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet.

Afin de mener à bien celui-ci, une prolongation de la subvention d'un an nous est indispensable.

Nous vous remercions par avance pour l'attention et le soutien que vous porterez à cette requête.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Michel LANTELME,

